

INVESTIR POUR UN MONDE DURABLE

Réservé aux clients entreprises et institutionnels de BNP Paribas
Communication à caractère promotionnel
Juillet 2018



ISR INVESTISSEMENT
SOCIALEMENT
RESPONSABLE

L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT
RESPONSABLE



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde
qui change

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, L'UN DES LEADERS EN ISR

NOTRE PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

L'économie est aujourd'hui confrontée à une série de défis majeurs de nature sociale, environnementale et de gouvernance. Devant l'ampleur de ces enjeux, BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) s'engage à soutenir une économie plus responsable, et développe des solutions d'investissement destinées à saisir les opportunités liées au développement durable.

NOTRE DÉFINITION DE L'ISR

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est une forme d'investissement qui, parallèlement à la recherche de performance financière, vise à générer une valeur ajoutée sociale et/ou environnementale.

Pour atteindre cet objectif, l'ISR intègre de manière systématique des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans l'évaluation et la sélection des actifs.

Depuis le lancement de son premier fonds ISR en 1997, BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) a constamment renforcé son expertise avec notamment la création dès 2002 d'une équipe de recherche ISR dédiée.

En 2006, BNPP AM a été parmi les premiers signataires des Principes d'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies.

L'expertise ISR de BNPP AM recouvre ainsi aujourd'hui une gamme complète de solutions d'investissement (mandats, fonds dédiés et OPCVM ouverts) et classes d'actifs pleinement adaptées aux objectifs des investisseurs.

DES COMPÉTENCES ÉTABLIES

35 milliards d'euros
D'ACTIFS SOUS GESTION¹

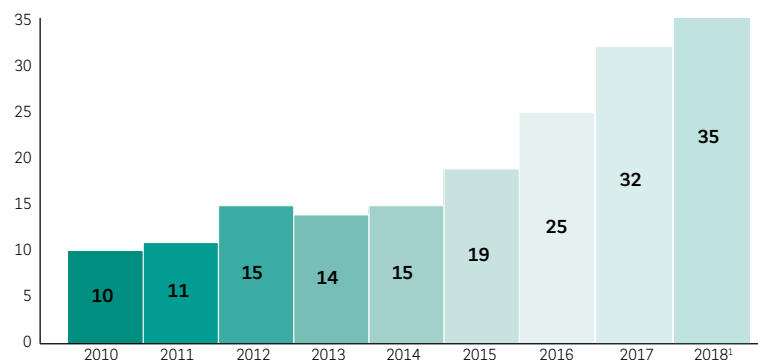
Plus de 50
PROFESSIONNELS DE L'INVESTISSEMENT

15 ans d'expertise
ET UN RÔLE CLÉ LORS DES INITIATIVES
ET DES GROUPES DE TRAVAIL DANS
L'INDUSTRIE ISR

dans 8
CENTRES D'INVESTISSEMENT¹

ACTIFS ISR SOUS GESTION¹

EN MILLIARDS D'EUROS



UNE OFFRE INNOVANTE ET RECONNUE

- Des OPCVM, fonds dédiés et mandats de gestion recouvrant les principales classes d'actifs et stratégies ISR (actions, obligations, monétaire, allocation d'actifs et gestions alternatives)
- Des rapports extra-financiers dédiés à la performance environnementale, sociale et de gouvernance des portefeuilles
- Une offre complète d'OPCVM labellisés ISR
- De nombreuses références institutionnelles en Europe, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique

¹Source : BNPP AM au 31 mars 2018

ACTIONS CONCRÈTES POUR INVESTIR DE FAÇON RESPONSABLE



Surveiller nos investissements dans les activités sensibles



Promouvoir l'intégration des critères ESG dans nos centres d'investissement en adoptant les principes du Pacte mondial des Nations Unies



Exercer nos droits de vote aux assemblées générales annuelles afin d'encourager de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise mais aussi sociales et environnementales



Participer à des initiatives et engagements individuels et collectifs en faveur de l'investissement responsable

INVESTISSEMENTS ISR DANS LES CLASSES D'ACTIFS ET STYLES DE GESTION

Chez BNP Paribas Asset Management, l'ISR est intégré dans la plupart de nos gestions.



LES GESTIONS ISR « BEST IN CLASS »

Privilégier les meilleures pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG)

UNE RECHERCHE EXTRA-FINANCIÈRE PROPRIÉTAIRE

La recherche mise en œuvre par nos analystes dans les portefeuilles « Best in Class » vise à évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, et s'appuie sur des éléments quantitatifs et qualitatifs selon une méthodologie adaptée à chaque secteur d'activité et chaque catégorie d'émetteurs (entreprises, états, institutions de financement...).

Cette analyse s'appuie sur une recherche propriétaire, complétée par des sources d'information externes (agences de notations, courtiers, ONG) et de nombreux entretiens avec les entreprises. Elle conduit à attribuer une note positive, neutre ou négative. L'univers d'investissement est ainsi réparti en trois catégories représentant chacune environ 1/3 de l'univers d'investissement.

Seuls les émetteurs bénéficiant d'une note positive ou neutre attribuée par nos analystes extra-financiers sont éligibles.

A l'inverse, les émetteurs présentant un niveau de risque ESG élevé sont notés négativement et sont systématiquement exclus des portefeuilles ISR.

LES GESTIONS « BEST IN CLASS »

Elles ont pour objectif de privilégier les entreprises qui font preuve d'une plus grande responsabilité sociale et environnementale (lutte contre le changement climatique, respect des ressources humaines, etc.), et qui respectent les principes de gouvernance d'entreprise (indépendance du conseil d'administration, respect du droit des actionnaires, etc.).

Ces principes sont adaptés à toutes les autres catégories d'émetteurs (souverains, institutions supranationales, etc.) dans le cadre des gestions obligataires et monétaires.

La sélection des émetteurs s'appuie sur une recherche propriétaire réalisée par notre équipe dédiée d'analystes extra-financiers.

EXEMPLE DE CRITÈRES ESG UTILISÉS POUR ÉVALUER LES ENTREPRISES

Protection de l'environnement :

Réduction des émissions de gaz à effet de serre, efficacité énergétique, prévention des accidents industriels, gestion des ressources en eau, recyclage des déchets, etc.

Responsabilité sociale :

Santé et sécurité des travailleurs, dialogue social, rémunération et formation des salariés, accompagnement des restructurations, suivi des fournisseurs et sous-traitants, etc.

Gouvernance d'entreprise :

Respect du droit des actionnaires, compétence et indépendance des administrateurs, rémunération des dirigeants, contrôle des risques, éthique, etc.

LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Un référentiel incontournable pour nos gestions ISR

Initié par les Nations Unies, le Pacte mondial constitue une référence internationale visant à promouvoir la responsabilité des entreprises en matière de droits humains, droits du travail, protection de l'environnement et éthique.

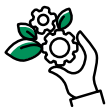
Ce référentiel global, complété par un ensemble de politiques sectorielles définies pour l'ensemble du Groupe BNP Paribas, constitue un critère incontournable pour toutes nos gestions ISR « Best in Class » et thématiques.



LES GESTIONS ISR THÉMATIQUES

Investir dans des activités à forte valeur ajoutée sociale et environnementale

Les gestions thématiques investissent de manière ciblée dans des activités, produits et services liés à la protection de l'environnement et/ou au bien-être social. Parce qu'elles apportent des solutions concrètes au développement durable, ces activités bénéficient potentiellement de perspectives de croissance attrayantes par rapport au reste de l'économie.



THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Cette catégorie regroupe un ensemble de produits et services liés à la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles :

Economies d'énergie : dans l'industrie, les bâtiments, les transports et les réseaux de distribution d'électricité, etc.

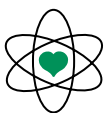
Energies renouvelables : éolien, solaire, géothermie, biomasse, etc.

Gestion de l'eau : technologies et infrastructures de traitement de l'eau potable et d'assainissement des eaux usées, etc.

Dépollution : équipements de traitement, de mesure et de contrôle, etc.

Propreté : récupération, recyclage et traitement des déchets ménagers, industriels et dangereux, etc.

Alimentation : réduction des déchets alimentaires, recyclage, logistique et infrastructure, distribution, sécurité alimentaire.



THÉMATIQUES SOCIALES

Cette catégorie regroupe un ensemble d'activités liées au bien-être social :

Accès à la santé : médicaments génériques, réponses aux épidémies, infrastructures de santé, etc.

Lutte contre la pauvreté et accès aux besoins vitaux : accès à l'eau potable, accès à l'alimentation, accès à des services financiers, etc.

Développement socio-économique durable : urbanisation, infrastructure, éducation, etc.

Enjeux émergents : vieillissement de la population, sécurité alimentaire, santé publique, etc.

Economie solidaire et micro-finance : aide à l'insertion, habitat social, micro-crédit, etc.

Comment identifier les entreprises éligibles aux fonds thématiques ?

Les gestions thématiques nécessitent de définir des univers d'investissement spécifiques. Pour ce faire, nos analystes procèdent à une étude détaillée des sociétés afin de déterminer la part de leurs dépenses d'investissement, chiffre d'affaires, ou résultats réalisés dans les domaines concernés.

Afin d'être éligibles à l'univers d'investissement, les sociétés doivent réaliser au moins 20 % de leur activité dans les domaines ciblés. Dans certains portefeuilles, ce seuil peut être relevé à 50 % afin d'augmenter l'exposition de la stratégie d'investissement aux thématiques visées.

MESURER LA PLUS VALUE DE L'ISR

Nos rapports extra-financiers constituent une référence de marché et un outil indispensable pour mesurer et faire connaître la valeur ajoutée de l'ISR.



Exemple de rapports extra financiers

UNE TRANSPARENCE ACCRUE...

Afin de répondre aux attentes des investisseurs, l'ISR nécessite de faire preuve de transparence sur les objectifs visés, les moyens mis en œuvre, et les résultats atteints.

BNP Paribas Asset Management répond à ces attentes en fournissant aux investisseurs des informations pratiques sur les processus d'investissement ISR et les performances des portefeuilles ISR.

... DE NOS STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

En adhérant au Code de Transparence Eurosif, le référentiel européen en matière de transparence pour les fonds ISR ouverts au public, BNP Paribas Asset Management met à disposition des investisseurs :

- la description des critères de recherche ESG utilisés par ses analystes extra-financiers
- les principes suivis par les gérants de portefeuille pour les investissements et désinvestissements liés à des critères ESG
- la politique d'exercice des droits de vote aux assemblées générales des titres détenus en portefeuille



... ET DE NOS PORTEFEUILLES ISR

BNP Paribas Asset Management publie de manière régulière des rapports extra-financiers contenant des informations quantitatives et qualitatives sur les caractéristiques ESG des portefeuilles ISR :

- la notation extra-financière du portefeuille et de l'ensemble des titres détenus, complétés par des commentaires sur leurs caractéristiques ESG
- des « indicateurs-témoins » permettant de comparer le portefeuille à son indice de référence d'un point de vue environnemental (empreinte carbone...), social (créations d'emplois...) et gouvernance (indépendance des conseils d'administration...)

Ces rapports extra-financiers, dont la qualité a été reconnue à plusieurs reprises par des observateurs de marché, fournissent aux investisseurs des données objectives sur la plus-value sociale et environnementale de nos portefeuilles ISR.

LES ENGAGEMENTS DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

BNP Paribas Asset Management est un des acteurs majeurs de l'investissement durable et responsable.

Notre démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) vise à concilier la performance attendue par nos clients avec les nouveaux enjeux sociaux et environnementaux de notre monde qui change. Elle se structure en deux axes d'engagement :

- Promouvoir des solutions d'investissement à valeur sociétale étendue
- Viser l'exemplarité dans notre organisation et notre fonctionnement

En intégrant ces enjeux à nos modes de gestion, nous renforçons notre expertise de contrôle des risques tout en identifiant de nouvelles opportunités de croissance. En les appliquant à notre organisation et à son fonctionnement, nous inscrivons notre entreprise dans une dynamique de progrès sur le plan de la gestion de ses ressources humaines, de son impact sur l'environnement, et de sa relation avec la société.

APPLIQUER LES CRITÈRES ESG DANS L'ENSEMBLE DES GESTIONS

En tant que signataire de Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI), BNP Paribas Asset Management intègre des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans l'ensemble de ses gestions pour compte de tiers. Ces critères d'investissement sont complétés par un dialogue permanent avec les émetteurs et l'exercice systématique des droits de vote aux assemblées générales.

Signatory of:



ENGAGEMENT DE MONTRÉAL SUR LE CARBONE



En 2015, BNP Paribas Asset Management a été le premier gérant d'actifs d'envergure internationale à signer le Montréal Pledge. Cette initiative, lancée en septembre 2014 à Montréal dans le cadre de la conférence annuelle des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations unies, vise à améliorer la prise en compte du risque carbone par les investisseurs.

Par cette signature, BNP Paribas Asset Management s'engage donc à calculer et à publier tous les ans l'empreinte carbone de ses fonds ouverts investis en actions. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les émissions de CO2 des sociétés sont additionnées et pondérées par la capitalisation boursière et par le poids des sociétés détenues en portefeuille. L'indicateur calculé permet ainsi de mesurer les émissions induites par euro investi dans le fonds.

Cet engagement démontre l'engagement de BNPP AM à œuvrer pour une économie à faibles émissions de carbone.

Le développement durable au cœur des métiers du Groupe BNP Paribas

Au sein de BNP Paribas, faire progresser le développement durable c'est contribuer à le promouvoir dans sa globalité. Cette vision, en ligne avec la signature de BNP Paribas « la banque d'un monde qui change », se traduit par l'intégration de la responsabilité sociale et environnementale dans l'exercice de tous les métiers du Groupe.

BNP Paribas Asset Management s'engage dans la lutte contre le changement climatique avec l'IIGCC²

Parce que le changement climatique représente un défi majeur pour l'ensemble des investisseurs et nécessite une action commune, BNPP AM soutient activement l'IIGCC depuis 2004 dans son action auprès des entreprises et des régulateurs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et soutenir la transition vers une économie moins carbonnée.



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

**L'asset manager
d'un monde
qui change**